



# CS Employé Traiteur

NIVEAU 3

EN ALTERNANCE

## OBJECTIFS

- Savoir préparer et assembler des repas élaborés complets (entrée, plat, dessert) à partir de matières premières de qualité en suivant des techniques de fabrication, de cuisson et de conditionnement
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité propres à l'activité durant tout le processus de la livraison des matières premières jusqu'à la commercialisation des produits
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques du développement durable

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

### DURÉE

Formation sur 1 an

### RYTHME D'ALTERNANCE

L'alternance se compose de périodes en entreprise et de périodes sur le site de formation.

Consultez notre site internet pour plus d'informations !

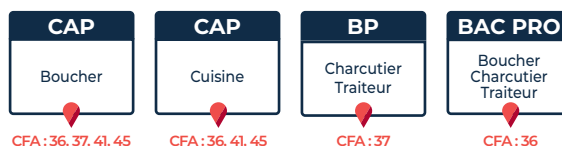
## PRÉREQUIS

Être titulaire d'un :

- CAP Charcutier-traiteur
- ou d'un CAP Boucher
- ou d'un CAP Cuisine
- ou d'un CAP Pâtissier
- ou d'un CAP Boulanger
- BP Charcutier Traiteur
- BAC PRO Boucher Charcutier
- ou d'un BAC PRO Cuisine

## POURSUITES

### FORMATION



### EMPLOI

- Employé traiteur
- Charcutier-traiteur

## OÙ ?

- CHÂTEAURoux
- JOUÉ-LÈS-TOURS
- BLOIS
- ORLÉANS

## MODALITÉS D'ACCÈS

### EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Formation prise en charge par l'OPCO et rémunérée par l'employeur réservée aux moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap).

### EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Formation prise en charge par l'OPCO, rémunérée par l'employeur et sans limite d'âge.

### EN FORMATION CONTINUE

Sous statut stagiaire de la formation professionnelle pour les salariés et demandeurs d'emploi. (tarifs et modalités : nous consulter).

## DÉLAI D'ACCÈS

L'entrée en formation se fait lorsque le contrat et/ou la convention de formation sont signés par l'ensemble des parties, sous réserve de financement et place disponible.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- pré-inscription en ligne
- accompagnement à la recherche d'entreprise
- signature du contrat
- inscription définitive



## ACCESSIBILITÉ TOUT PUBLIC

Nos établissements peuvent accueillir du public en situation de handicap.

## RÉPERTOIRE DES DIPLÔMES

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
 CS : Certificat de Spécialisation (anciennement Mention Complémentaire)  
 BP : Brevet Professionnel - BTM : Brevet Technique des Métiers  
 BMA : Brevet des Métiers d'Art - BAC PRO : Baccalauréat Professionnel  
 BM : Brevet de Maîtrise  
 CQP : Certificat de Qualification Professionnelle  
 TFP : Titre à Finalité Professionnelle



# CONTENU DE LA FORMATION

En accord avec le référentiel en vigueur

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Travaux pratiques (TP)
- Technologie professionnelle
- Sciences appliquées
- Connaissance de l'entreprise
- Arts appliqués et cultures artistiques

## ACTIVITÉS EN ENTREPRISE

- Apprécier l'état de fraîcheur des matières premières
- Élaborer des plats chauds ou froids
- Réaliser des buffets
- Assurer et maîtriser l'élaboration des produits
- Respecter les règles d'hygiène
- Prévoir les différentes phases de fabrication
- Savoir rectifier un assaisonnement, une température et une fin de cuisson
- Savoir s'adapter aux modes de consommation

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.

Méthodes pédagogiques innovantes et actives qui ont pour vocation à rendre l'apprenant acteur de sa formation : apports théoriques, enseignements pratiques (démonstration, observation et manipulation des alternants) et échanges sur la base de situations réelles vécues en entreprise.

Nos établissements bénéficient tous de plateaux techniques dédiés à la pratique professionnelle et sont équipés spécifiquement pour chaque métier.

## SUIVI ET ÉVALUATION

Selon le règlement d'examen et le public, les évaluations se font au moyen de contrôles en cours de formation et/ou d'épreuves terminales ponctuelles.

## RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS

AVANT 18 ANS	18-20 ANS	21-25 ANS	26 ANS ET +
<b>RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI LA 1<sup>re</sup> ANNÉE</b>			
27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
<b>RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI LA 2<sup>e</sup> ANNÉE</b>			
39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
<b>RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI LA 3<sup>e</sup> ANNÉE</b>			
55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

\*Source : service-public.fr, sous réserve de modification. En pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel si existant.



## LES AVANTAGES DE NOS SITES DE FORMATION

- FORMATION RÉMUNÉRÉE
- ALTERNANCE POSSIBLE
- RÉSEAU DE 4 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
- PLUS DE 40 ANS D'EXISTENCE
- MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE
- NOMBREUX ESPACES DE VIE POUR LES ALTERNANTS
- HÉBERGEMENT AU PLUS PROCHE DES SITES
- ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES RÉCENTS

## CMA FORMATION

## ALTERNANCE

**SITE DE CHATEAUX**  
164 avenue John Kennedy  
36000 Châteaoux  
**02 54 08 70 00**  
campus36@cma-cvl.fr  
campusdesmetiers36.fr

**SITE DE JOUÉ-LÈS-TOURS**  
5-7 rue Joseph Cugnot  
37300 Joué-lès-Tours  
**02 47 78 47 00**  
campus37@cma-cvl.fr  
campusdesmetiers37.fr

**SITE DE BLOIS**  
27 rue André Bouille  
41000 Blois  
**02 54 74 14 73**  
campus41@cma-cvl.fr  
campusdesmetiers41.fr

**SITE D'ORLÉANS**  
5 rue Charles Péguy  
45000 Orléans  
**02 38 62 75 29**  
campus45@cma-cvl.fr  
campusdesmetiers45.fr



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

CENTRE-VAL DE LOIRE

